

LETTRE D'INFORMATION N° 1

Où en sommes-nous de l'accueil des réfugiés dans le Trièves ?

Au sommaire

1. le réseau s'organise...
2. le 20 novembre réunion publique à Mens
3. recevoir des migrants le moment venu
4. l'accueil en milieu rural plus solidaire
5. problème n°1 : l'hébergement

1. Le collectif de coordination s'est réuni plusieurs fois depuis notre réunion du 22 septembre. Il se réunit **chaque mardi soir à 20:30** à l'espace culturel de Mens et chaque réunion est ouverte à ceux d'entre vous qui le souhaitez et/ou le pouvez. Le réseau s'est agrandi, nous sommes une centaine, regroupés sur la mailing liste de trievessansfrontieres.
2. La réunion à l'échelon du Trièves aura lieu à la salle des Sagnes à Mens le 20 novembre à 20:00. Y seront présents des représentants des associations grenobloises en charge des demandeurs d'asile – ADA (Accueil Demandeurs d'Asile) et APARDAP (Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection).
3. Nous avons pris contact avec ces associations au forum organisé à Grenoble le 10 octobre. Elles seront en mesure de nous adresser les migrants le moment venu. Ces associations ne s'occupent pas seulement des trois nationalités qui font l'objet de l'attention européenne, c'est-à-dire syrienne, érythréenne et irakienne. Elles reçoivent des demandeurs d'asile fuyant l'Afghanistan, la RDC, le Nigéria, le Kosovo etc... Dans tous les cas, le problème est le suivant : il faut d'abord les héberger, le temps pour elles, de les accompagner dans les démarches d'obtention du statut de réfugié qui leur permet ensuite de s'intégrer, c'est à dire notamment de travailler.
4. Ces associations nous ont confirmé que la démarche de notre collectif d'un accueil de ces demandeurs d'asile et/ou de réfugiés dans le Trièves, c'est à dire en milieu rural, permettrait un accueil peut-être plus solidaire et plus chaleureux qu'en milieu urbain, avec l'inconvénient de l'éloignement de Grenoble où se déroulent toutes les démarches administratives. Nous trouverons la solution de l'accompagnement 'physique' que suppose cet accueil loin de la ville.
5. Il reste que le problème n°1 est celui de l'hébergement. L'objectif est évidemment de trouver des logements indépendants, idéalement dans les parcs sociaux de nos villages, ou des logements de particuliers, de préférence mis à disposition gratuitement ou à bas coût, même des logements à rénover – beaucoup d'entre nous se sont inscrits pour d'éventuels chantiers participatifs. Mais en attendant, l'hiver arrivant, le 115 à Grenoble étant saturé, il est possible qu'il nous faille héberger temporairement quelques demandeurs d'asile. Dans ces cas-là, ce que pratiquent les associations grenobloises est l'hébergement «glissant», c'est-à-dire, des séjours d'un mois dans une famille puis dans une autre, C'est une façon à la fois de rendre la

cohabitation plus légère aux accueillants et aux accueillis et de permettre aux hébergés de tisser des liens divers. Ce que nous souhaiterions faire avant la réunion du 20 novembre c'est un **recensement précis des logements possibles sur le long terme et des possibilités d'hébergement provisoires chez les particuliers**

- pour la recherche de logements: Nous prenons contact avec les maires des communes pour d'éventuelles propositions de leur part dans leur parc social ou autres solutions. Pour le parc «privé» - maisons ou appartements vides, gîtes, logements à remettre en état – certains d'entre vous en ont peut-être connaissance dans leur entourage, communiquez-nous vos pistes afin que les propriétaires soient contactés.
- pour l'hébergement provisoire, limité à un mois : Certains d'entre vous ont déjà coché la case hébergement lors de la réunion du 22/9, pouvez-vous nous en dire plus : adresse et commune, combien de personnes, combien de chambres, etc. Peut-être, d'autres qui n'avaient pas coché cette option, peuvent-ils le faire dans cette optique d'hébergement limité à un mois. Si c'est votre cas, merci de nous le faire savoir.

Il va de soi que ; durant ces hébergements, des référents seront nommés et le réseau que nous constituons fonctionnera et se partagera l'accompagnement de ces personnes.

N'hésitez pas à nous écrire ou à venir le mardi soir.

Pour l'assemblée du 20 novembre, nous vous enverrons l'information à diffuser largement dans le Trièves.

Cordialement

Le **C.A.R.T.** (enfin un nom : Collectif pour l'Accueil de Réfugiés dans le Trièves)